

5. L'État face à la force : guerres et opérations militaires

Telle est la guerre, tel est le général qui la commande, telle est la théorie qui la régit. Mais la guerre n'est pas un passe-temps, ni une simple soif de risque et de victoire, ni l'œuvre d'un enthousiasme déchaîné ; elle est un moyen sérieux au service d'une fin sérieuse. Tout le chatouillement de la fortune qui la pare, toutes les vibrations des passions, du courage, de l'imagination, de l'enthousiasme qui l'habitent ne sont que des particularités de ce moyen. La guerre d'une communauté- de peuples entiers et notamment des nations civilisées- surgit toujours d'une situation politique et n'éclatera que pour un motif politique. Elle est donc un acte politique.

Carl VON CLAUSEWITZ

Problématique de la séance

La guerre a souvent été décrite comme l'horizon permanent des relations internationales, rythmées par l'alternance de périodes de conflit et de périodes de paix. Mais que devient la guerre pour l'État dans un monde où le droit de recourir à la force est devenu l'exception et non un moyen ordinaire de la politique étrangère ; un monde dans lequel l'État est confronté à des menaces qui ne viennent plus tant d'autres États que de groupes armés qui lui font concurrence ? Comment le dilemme se présente-t-il pour les démocraties libérales, tiraillées entre leur tentation d'intervenir à l'étranger pour faire cesser des violences et suppléer à des États défaillants, et l'inadéquation à ces fins d'un instrument militaire dont le coût financier et humain leur est de plus en plus intolérable ?

Extraits proposés à la lecture

1. Charte des Nations Unies, 26 juin 1945.
2. Robert KOLB, « Considérations générales sur la violence et le droit international », *Annuaire français de Relations internationales*, 2005, vol. 6, pp. 28-31.
3. Robert KAGAN, « Puissance et faiblesse », *Commentaire*, 2002, n° 99, pp. 532-534.
4. Gilles ANDREANI & Pierre HASSNER, « Morale et violence internationale », *Commentaire*, 2005, n° 111, pp. 652-653.
5. Discours prononcé par Barack Obama à l'Académie militaire de West Point, 28 mai 2014.
6. Discours prononcé par Emmanuel Macron lors de l'hommage national aux treize militaires morts pour la France en opération au Mali, 2 décembre 2019.

Extrait n° 1. Charte des Nations Unies, 1945

(...)

Article 2

L'Organisation des Nations Unies et ses Membres, dans la poursuite des buts énoncés à l'Article 1, doivent agir conformément aux principes suivants :

(...)

4. Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.

(...)

CHAPITRE VII : ACTION EN CAS DE MENACE CONTRE LA PAIX, DE RUPTURE DE LA PAIX ET D'ACTE D'AGRESSION

Article 39

Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

Article 40

Afin d'empêcher la situation de s'aggraver, le Conseil de sécurité, avant de faire les recommandations ou de décider des mesures à prendre conformément à l'Article 39, peut inviter les parties intéressées à se conformer aux mesures provisoires qu'il juge nécessaires ou souhaitables. Ces mesures provisoires ne préjugent en rien les droits, les prétentions ou la position des parties intéressées. En cas de non-exécution de ces mesures provisoires, le Conseil de sécurité tient dûment compte de cette défaillance.

Article 41

Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

Article 42

Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations Unies.

(...)

Article 51

Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

(...)

Extrait n° 2. Robert KOLB, « Considérations générales sur la violence et le droit international », *Annuaire français de Relations internationales*, 2005, vol. 6, pp. 28-31.

(...)

En exagérant un peu, on peut dire que les guerres de cabinet du XVIII^e siècle n'étaient guère un événement dramatique, sauf pour les soldats blessés, laissés à leur sort sur les champs de bataille. Ces guerres étaient des moyens de régler des différends un peu à l'instar d'un duel entre gentilshommes : des rois sans inimitié personnelle, liés d'ailleurs par des liens dynastiques ou de famille, se combattaient sur des objets précis, tels le territoire ou la succession. Entre leurs peuples, aucune hostilité personnelle : la guerre ne touchait qu'aux armées de métier, voire aux mercenaires sans enracinement national. Nulle part le concept rousseauiste ne trouve une plus éclatante justification : « la guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni comme citoyens, mais comme soldats ». Dans la biographie de Joseph Haydn, un épisode illustre bien cette absence d'inimitié généralisée : quand l'armée napoléonienne entre à Vienne au début du XIX^e siècle, dans les dernières années de la vie du musicien, un colonel français, apprenant que, dans le village où il est de passage, loge Haydn, décide d'arrêter la marche de sa troupe pour rendre visite au musicien par lui admiré ; il va chez le vieux maître, l'aide à sortir de son lit, l'installe au piano et chante un air, accompagné de Haydn. A l'absence d'inimitié généralisée s'ajoute le fait que les batailles sont des affrontements rangés sur des champs bien délimités : à un kilomètre derrière le champ de bataille, les villageois peuvent amener leurs bêtes paître sur les pâturages. C'est dire que la population civile ne pâtit pas directement des hostilités. Tout au plus en subit-elle le contrecoup, comme lors des famines issues du blocus anti-napoléonien. En un mot comme en mille : ce type de guerre a somme toute peu d'incidence sur la société. Dès lors, à la limite, il peut servir comme moyen efficace de règlement de différends.

Toute autre est la situation des guerres du XX^e siècle. Plusieurs causes contribuent à en faire des cataclysmes : il y a d'abord la puissance destructrice des nouvelles armes et des nouvelles technologies; il y a ensuite l'inimitié profonde qu'elle engendre entre les peuples, dans un contexte d'États nations ayant hypostasié leurs intérêts en questions de survie d'un ordre national censé être suprême; il y a enfin l'enchevêtrement des intérêts qui entraîne dans la guerre des puissances tierces en tendant à faire aboutir toute guerre limitée à une conflagration générale. La guerre totale se substitue ainsi de proche en proche à la guerre limitée. La situation a été bien décrite par M. Bourquin, avec l'élégance poignante de son expression : «[la guerre est devenue un cataclysme] ne laissant après elle que des ruines, où vainqueurs et vaincus, belligérants et neutres, se débattent dans une même faillite et dans une même angoisse». D'où aussi une toute

nouvelle nécessité, dont la Société des Nations sera une première expression tangible : celle de refouler la guerre, cause de tant de désastres. Une brève visite sur les mémoriaux des champs de bataille belges ou de ceux de la Marne est édifiante. L'abomination de la guerre du XXe siècle y suinte encore toute tangible et toute sinistre.

(...)

En matière d'utilisation de la force et de maintien de la paix, il est impossible d'échapper à l'analogie avec la société civile : la société entre États ne diffère pas essentiellement de celle entre individus sur le point qui nous intéresse, car l'anarchie est partout la même et ses conséquences sont partout les mêmes. Sauf à dire que l'anarchie internationale, par sa magnitude, est encore plus grave que l'anarchie interne. De plus, n'y a-t-il pas quelque chose d'étrange à déployer mille efforts pour faire progresser l'idée de l'État de droit au sein des frontières étatiques, tout en laissant voués à l'anarchie les espaces au-delà des frontières ? Cela ne pourra avoir d'autre effet que d'annuler tous les efforts entrepris au sein de l'État : sans paix internationale, pas de paix interne.

Quelle est l'analogie avec la société interne ? Dans la société interne, nous considérons comme essentiel (et comme un progrès décisif sur l'époque du Moyen Age) que le droit de chaque membre de la société d'utiliser la force ait été exproprié au bénéfice de l'État. Nous savons bien qu'il ne pourrait y avoir ordre selon le droit, ni même ordre tout court, si chacun d'entre nous pouvait utiliser la force pour les causes qui bon lui semblent : il n'y aurait dans un tel ordre ni paix ni justice ; or, sans paix, la base de la vie sociale disparaît et tout n'est plus que fièvre car aucun projet, aucune prospérité n'est possible quand la crainte pour la vie et pour le patrimoine est constante. La justice n'est pas non plus garantie, car comment confondre la justice avec la « loi » du plus fort ? De plus, une société qui reconnaît à chacun de ses membres le droit d'utiliser la force comme bon lui semble est vouée aux escalades de la violence, car la violence amène fatalement la contre-violence : la violence s'étend alors par cercles et finit par aboutir à des conflagrations générales, comme l'illustrent la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

Ce qui vient d'être dit vaut tout autant pour la société internationale. Le jus contra bellum moderne, qui subit de nos jours d'infâmes pressions sous l'aveuglement des passions à courte vue, n'est pas, comme on se complaît à l'insinuer parfois, un droit formaliste, poussiéreux, vieilli, frustrateur : c'est le fruit d'une expérience sanglante séculaire, celle-là même qui nous a enseigné que l'anarchie de la violence n'apporte que destruction et perte. Comme la société interne ne saurait plus revenir à la violence privée du Moyen Age, la société internationale serait vouée à périr si elle ne réussit pas à maintenir ce minimum qu'est l'interdiction de recourir à la force. Comme le dit toujours avec la même élégance M. Bourquin : « nous touchons ici au cœur même du problème international. Devant cette question, tout recule au second plan, parce que,

en définitive, tout est conditionné par elle. La guerre n'est pas seulement une monstrueuse aberration. Elle est l'obstacle qui rend impossible toute organisation solide de la communauté internationale. Quand elle éclate, l'armature du droit se déchire ; quand elle prend fin, les souvenirs et les appréhensions qu'elle laisse continuent d'empoisonner l'atmosphère. Aucun résultat décisif ne peut être acquis aussi longtemps que le monde reste ployé sous sa menace. Toute l'histoire de l'humanité l'atteste : guerres privées, guerres civiles, guerres internationales, peu importe ; le refoulement de la guerre est la condition sine qua non du progrès social ».

Extrait n° 3. Robert KAGAN, « Puissance et faiblesse », *Commentaire*,
2002, n° 99, pp. 532-534.

(...)

La situation est riche en ironies. Le rejet par l'Europe de la *Machtpolitik*, son hostilité à l'usage des armes en politique internationale dépendent de la présence de troupes américaines sur son sol. Le nouvel ordre kantien dont elle jouit ne pouvait fleurir que sous le parapluie protecteur de la puissance américaine exercée selon les règles du vieil ordre hobbesien. C'est la puissance militaire américaine qui a permis à l'Europe de croire que la force des armes n'avait plus d'importance. Ironie finale, c'est parce que la puissance militaire américaine a résolu le problème européen, c'est-à-dire avant tout le problème allemand, que les Européens d'aujourd'hui s'autorisent à penser que la puissance militaire américaine et la « culture stratégique » qui l'a créée et nourrie sont dépassées et dangereuses.

La plupart des Européens n'ont pas compris ce paradoxe majeur, à savoir que leur passage dans l'ère postmoderne n'a été possible que parce que les États-Unis n'ont pas pris le même chemin. L'Europe n'ayant ni la volonté ni la capacité de monter la garde autour de son paradis pour l'empêcher d'être envahi, spirituellement aussi bien que physiquement, par un monde qui n'a pas encore accepté l'impératif de la « conscience morale », elle est désormais dépendante de la bonne volonté de l'Amérique à utiliser sa puissance militaire pour dissuader ou vaincre ceux qui, de par le monde, croient toujours en la *Machtpolitik*.

Il y a pourtant des Européens qui ont bel et bien compris le paradoxe, surtout certains Britanniques, ce qui n'est pas une surprise. Pour Robert Cooper, il faut affronter cette dure vérité : bien que « la sécurité du monde postmoderne [l'Europe d'aujourd'hui] ne soit pas menacée au sens traditionnel du terme », les menaces prolifèrent dans le reste du monde (que Cooper appelle « les zones modernes et prémodernes »). Si le monde postmoderne ne se protège pas lui-même, il court le risque d'être détruit. Mais comment l'Europe peut-elle se protéger elle-même sans rejeter les idéaux et principes qui forment l'armature de son système pacifique ?

« Le défi qui se pose au monde postmoderne, poursuit Cooper, est d'apprendre à manier un double système de critères. » Entre eux, les Européens peuvent effectivement « opérer sur la base des lois et d'une coopération porteuse de sécurité », mais, quand ils ont affaire au monde extérieur à l'Europe, « nous devons revenir aux méthodes plus rudes de l'époque antérieure (usage de la force, attaque préventive, ruse, toute la panoplie) ». Voici le principe que la société doit adopter, selon Cooper, pour sa propre sauvegarde : « Entre nous, nous nous en tenons aux lois, mais, quand nous opérons dans la jungle, nous devons suivre aussi les lois de la jungle. »

L'argumentaire de Cooper est judicieusement couplé à un appel aux Européens pour qu'ils cessent de négliger les moyens de leur défense, « tant physique que psychologique ». En fait, ce que Cooper expose, ce n'est pas l'avenir de l'Europe, c'est le présent de l'Amérique. C'est elle, en effet, qui a la tâche difficile de naviguer entre deux mondes ; il lui faut se conformer aux lois de la société civilisée avancée, les défendre, les promouvoir, tout en usant simultanément de la force des armes contre ceux qui refusent de se plier à ces lois. Les États-Unis manient d'ores et déjà le double système de critères dont parle Cooper, et pour les raisons qu'il avance. Les dirigeants américains, eux aussi, sont convaincus que la sécurité mondiale et l'ordre libéral, tout comme le paradis « postmoderne » qu'est l'Europe, ne sauraient survivre longtemps si l'Amérique n'utilisait pas sa puissance dans ce monde dangereux, hobbesien, qui est toujours la règle hors d'Europe.

Ainsi, bien que les États-Unis aient eu naguère le rôle décisif dans l'accès de l'Europe au paradis kantien, et le jouent toujours pour en assurer la survie, ils ne sauraient eux-mêmes entrer dans cet Eden. Ils en gardent la muraille, mais ne peuvent en franchir la porte. Les États-Unis, en dépit de leur puissance considérable, demeurent englués dans l'histoire, contraints d'affronter les Saddam Hussein, les ayatollahs, les Kim II Jong II et les Jiang Zemin, laissant à d'autres la chance d'en toucher les dividendes.

(...)

Une telle situation est-elle tolérable pour les États-Unis ? À bien des égards, elle l'est. Contrairement à ce que beaucoup pensent, l'Amérique a les épaules assez solides pour veiller à la sécurité du monde sans un appui consistant venu d'Europe. Son budget militaire représente aujourd'hui un peu plus de 3 % de son PIB. Qu'il soit porté à 4 % du PIB (soit 500 milliards de dollars par an), il ne représenterait encore qu'un faible pourcentage de la richesse nationale que les États-Unis ont consacré à la défense depuis cinquante ans. Même Paul Kennedy, qui, dans les années 80, trouvait « trop serré » un budget de la défense avoisinant pourtant les 7 % du PIB, considère que les États-Unis peuvent conserver très longtemps encore leur hégémonie mondiale en maintenant leurs dépenses militaires au niveau actuel. Peuvent-ils s'occuper du reste du monde sans une aide substantielle de l'Europe ? Oui, car c'est déjà le cas. Ils ont réussi à maintenir la paix en Asie sans le concours des Européens. Dans la guerre du Golfe, l'aide européenne n'était que symbolique ; et il en a été de même, plus récemment, en Afghanistan, où les Européens, une fois encore, ont été chargés de « faire la vaisselle ». Et il en irait de même d'une invasion de l'Irak destinée à renverser Saddam Hussein. Depuis la fin de la guerre froide, l'Europe a peu à offrir aux États-Unis du point de vue des enjeux stratégiques, sauf, bien entendu, le plus précieux de tous : une Europe en paix.

Les États-Unis peuvent donc se débrouiller seuls, au moins au niveau matériel. Et l'on aurait tort d'objecter que le peuple américain est réticent à l'idée d'assumer ce fardeau mondial puisqu'il l'assume depuis dix ans. Après le 11 septembre, il semble même tout

disposé à le faire longtemps encore. Apparemment, les Américains ne manifestent aucune aigreur à l'idée qu'il leur est impossible d'entrer dans la bienheureuse Utopia moderne. Rien ne laisse même penser qu'ils en aient le désir. Le fait qu'ils soient si puissants explique en partie leur sentiment d'orgueil devant la force militaire de leur nation et son rôle unique dans le monde.

Rien dans leur histoire ne pourrait les amener à adopter pleinement les idéaux et principes qui animent aujourd'hui l'Europe. On peut même dire que leur vision du monde relève d'expériences historiques très différentes. Dans la première moitié du xx e siècle, l'Amérique, il est vrai, a quelque peu flirté avec une certaine forme d'idéalisme internationaliste : dix ans après la déclaration du Président Wilson sur la « guerre qui mettra fin à toutes les guerres », un secrétaire d'État américain signait un traité qui mettait la guerre hors la loi ; dans les années 30, Franklin Roosevelt comptait beaucoup sur la formule du pacte de non-agression et se contentait de demander à Hitler l'engagement de ne pas attaquer les pays dont il lui présentait la liste. Mais il y aura Munich, puis Pearl Harbor, et ensuite, après un bref moment d'idéalisme retrouvé, la plongée dans la guerre froide. La « leçon de Munich » a fini par dominer toute la politique de sécurité américaine, et bien qu'elle ait été supplantée un temps par la « leçon du Viêt-nam », elle demeure aujourd'hui le paradigme dominant. Alors qu'une petite fraction des élites aspire toujours à une « gouvernance mondiale » et rejette l'usage de la force, nombre d'Américains de différents bords, de Madeleine Albright à Donald Rumsfeld, de Bernt Scowcroft à Anthony Lake, ont toujours Munich en tête. Quant aux jeunes générations qui n'ont connu ni Munich ni Pearl Harbor, elles ont désormais le 11 septembre 2001. Au lendemain de la tragédie, même des partisans déclarés de la « gouvernance mondiale » réclamaient du sang.

(...)

Extrait n° 4. Gilles ANDREANI & Pierre HASSNER, « Morale et violence internationale », *Commentaire*, 2005, n° 111, pp. 652-653.

(...)

C'est à la croisée de ces deux tendances de l'après-guerre froide, le retour de l'intervention et le retour de la morale, que se situent les interrogations qui font l'objet de ce livre. Mais il faut en ajouter une troisième qui est la transformation de la menace. Le terrorisme de masse et la prolifération, et surtout leur conjonction possible, sont venus ajouter une dimension nouvelle aux dilemmes de l'intervention.

D'abord, la nature du terrorisme apocalyptique qui s'est révélé le 11 septembre 2001 comme celle de la réponse à lui apporter restent incertaines. Le terrorisme s'est révélé, ce jour-là, capable d'infliger à une société développée des dommages de masse dont les États avaient jusqu'ici le monopole. Cet événement ouvre-t-il une ère d'escalade dans la violence terroriste, marquée par une violence sans relation avec des fins politiques identifiables, et sans proportion avec l'audience politique des organisations qui l'utilisent ? Cette perspective, Clausewitz l'avait pressentie, en imaginant une guerre où une violence extrême déconnectée de toute rationalité politique serait devenue à elle-même sa propre fin. Du temps de la guerre froide, c'était l'apocalypse nucléaire qui pouvait incarner cette vision. Voici qu'elle pourrait aujourd'hui s'identifier à un Al-Qaïda nucléaire.

Ce scénario est-il inscrit dans une convergence déjà à l'œuvre entre prolifération des armes de destruction massive et terrorisme ? Même s'il n'était que probable, il changerait radicalement notre vision des rapports entre l'État, les groupes privés et la guerre. Il inverserait sans doute la charge de la preuve en termes de prévention et de recours à la force, et ferait du coût de l'inaction un facteur déterminant de l'intervention.

Nous n'en sommes pas là, et ce qui est aujourd'hui en débat, c'est une doctrine américaine de la préemption qui justifie d'utiliser la force contre des États proliférants avant qu'ils ne possèdent de telles armes, c'est-à-dire avant même qu'un tel scénario ne soit devenu possible. C'est aussi la mise en avant de cette doctrine comme l'une des justifications possibles de la guerre d'Irak. C'est, enfin, une conception de la lutte contre le terrorisme, qui, sous l'appellation de « guerre contre la terreur », anticipe sur une privatisation de la violence de masse qui n'est sans doute pas inéluctable, au risque d'exagérer la signification stratégique du terrorisme jihadiste global et, involontairement, d'accroître son audience politique.

Mais le débat ne saurait s'arrêter là : nous devons regarder la menace qui s'est manifestée le 11 septembre avec à l'esprit les leçons des luttes passées, plus souvent gagnées qu'on ne le croit, contre le terrorisme, mais sans écarter la possibilité qu'elle soit qualitativement nouvelle, qu'ait été déclenchée ce jour-là une guerre au sens plein du terme, dont l'issue et non la réalité est à présent en cause. Au moins devons-nous

admettre la possibilité que nous nous trouvions dans un entre-deux conceptuel, et que ni les concepts et les moyens de la guerre ni ceux de la répression pénale traditionnelle ne soient adaptés au nouveau type de lutte qui s'est engagé le 11 septembre.

Face à un péril nouveau, l'inaction, le refus de s'adapter, sont souvent davantage blâmables que les erreurs qui sont le lot de la réactivité et de l'apprentissage de réponses nouvelles.

(...)

Extrait n° 5. Discours prononcé par Barack Obama à l'Académie militaire de West Point, 28 mai 2014 [<https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2014/05/28/remarks-president-united-states-military-academy-commencement-ceremony>]

(...)

It will be your generation's task to respond to this new world. The question we face, the question each of you will face, is not whether America will lead, but how we will lead -- not just to secure our peace and prosperity, but also extend peace and prosperity around the globe.

Now, this question isn't new. At least since George Washington served as Commander-in-Chief, there have been those who warned against foreign entanglements that do not touch directly on our security or economic wellbeing. Today, according to self-described realists, conflicts in Syria or Ukraine or the Central African Republic are not ours to solve. And not surprisingly, after costly wars and continuing challenges here at home, that view is shared by many Americans.

A different view from interventionists from the left and right says that we ignore these conflicts at our own peril; that America's willingness to apply force around the world is the ultimate safeguard against chaos, and America's failure to act in the face of Syrian brutality or Russian provocations not only violates our conscience, but invites escalating aggression in the future.

And each side can point to history to support its claims. But I believe neither view fully speaks to the demands of this moment. It is absolutely true that in the 21st century American isolationism is not an option. We don't have a choice to ignore what happens beyond our borders. If nuclear materials are not secure, that poses a danger to American cities. As the Syrian civil war spills across borders, the capacity of battle-hardened extremist groups to come after us only increases. Regional aggression that goes unchecked -- whether in southern Ukraine or the South China Sea, or anywhere else in the world -- will ultimately impact our allies and could draw in our military. We can't ignore what happens beyond our boundaries.

And beyond these narrow rationales, I believe we have a real stake, an abiding self-interest, in making sure our children and our grandchildren grow up in a world where schoolgirls are not kidnapped and where individuals are not slaughtered because of tribe or faith or political belief. I believe that a world of greater freedom and tolerance is not only a moral imperative, it also helps to keep us safe.

But to say that we have an interest in pursuing peace and freedom beyond our borders is not to say that every problem has a military solution. Since World War II, some of our most costly mistakes came not from our restraint, but from our willingness to rush into military adventures without thinking through the consequences -- without building

international support and legitimacy for our action; without leveling with the American people about the sacrifices required. Tough talk often draws headlines, but war rarely conforms to slogans. As General Eisenhower, someone with hard-earned knowledge on this subject, said at this ceremony in 1947: “War is mankind’s most tragic and stupid folly; to seek or advise its deliberate provocation is a black crime against all men.”

Like Eisenhower, this generation of men and women in uniform know all too well the wages of war, and that includes those of you here at West Point. Four of the servicemembers who stood in the audience when I announced the surge of our forces in Afghanistan gave their lives in that effort. A lot more were wounded. I believe America’s security demanded those deployments. But I am haunted by those deaths. I am haunted by those wounds. And I would betray my duty to you and to the country we love if I ever sent you into harm’s way simply because I saw a problem somewhere in the world that needed to be fixed, or because I was worried about critics who think military intervention is the only way for America to avoid looking weak.

Here’s my bottom line: America must always lead on the world stage. If we don’t, no one else will. The military that you have joined is and always will be the backbone of that leadership. But U.S. military action cannot be the only -- or even primary -- component of our leadership in every instance. Just because we have the best hammer does not mean that every problem is a nail. And because the costs associated with military action are so high, you should expect every civilian leader -- and especially your Commander-in-Chief -- to be clear about how that awesome power should be used.

(...)

Extrait n° 6. Discours prononcé par Emmanuel Macron lors de l'hommage national aux treize militaires morts pour la France en opération au Mali, 2 décembre 2019

[\[https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/12/02/hommage-national-aux-treize-militaires-morts-pour-la-france-en-operation-au-mali\]](https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/12/02/hommage-national-aux-treize-militaires-morts-pour-la-france-en-operation-au-mali)

Officiers, sous-officiers, soldats, marins, aviateurs, gendarmes,

Mesdames et messieurs,

Chères familles,

La liberté a souvent, hélas, le goût du sang versé.

L'histoire de notre pays l'enseigne. Et le drame qui s'est noué lundi dernier l'a tragiquement rappelé.

Loin de France, ce 25 novembre, treize de nos soldats sont tombés.

Le vent fouettait la plaine ocre et aride du Sahel lorsque des commandos firent appel à des renforts aériens.

L'ennemi, poursuivi depuis plusieurs jours dans le Liptako, avait été repéré, et le combat engagé. Mais dans la steppe piègeuse du sud-Mali, parsemé d'acacias prostrés, la tombée imminente de la nuit rendait difficile la progression au sol.

Il fallait agir vite pour porter l'estocade.

Dans ce théâtre vaste comme l'Europe, la fulgurance vient du ciel.

Cinq hélicoptères - deux Gazelle, un Cougar et deux Tigre - décollèrent de Ménaka et de Gao, appuyés par une patrouille de Mirage 2000 venant de Niamey.

La manœuvre s'exécuta : les Tigre et les Gazelle se mirent en chasse des terroristes. Le Cougar était prêt à extraire des forces au sol.

L'opacité totale.

Le silence, seulement troublé par le claquement mécanique des pales des rotors.

Les tourbillons de sable.

Et soudain, la fausse quiétude de cette nuit sans lune ni étoile rompue par le fracas sourd de deux explosions.

Le Cougar et l'un des deux Tigre venaient de percuter le sol.

Leurs équipages, treize de nos plus valeureux soldats, treize enfants de France, étaient tués sur le coup.

Ils étaient morts, en opération, pour la France.

Pour la protection des peuples du Sahel, pour la sécurité de leurs compatriotes et pour la liberté du monde.

Pour nous tous qui sommes là, réunis dans cette cour.

Au nom de la Nation, je m'incline devant leur sacrifice.

Je m'incline devant la douleur des familles.

Devant les parents qui pleurent un fils.

Les épouses, les compagnes qui perdent l'être aimé.

Devant les enfants que ce drame laisse orphelins, devant les enfants à naître dont cette guerre aura volé le père.

J'assure du soutien du pays tout entier les frères d'armes de nos treize morts.

Certains sont parmi nous. Tous les autres poursuivent le combat au Sahel. Je redis à tous, et à leurs chefs, ma confiance.

Nous pensons à eux en cette heure où la mission continue, sans trêve aucune.

Ils ont perdu treize frères d'armes. Pourtant à Niamey, à Gao, à Ménaka, ils se tiennent debout aux côtés de leurs camarades des armées du Sahel qui, elles aussi, payent le prix du sang. Engagés comme toujours. Soudés comme toujours. Sans d'autre but que d'accomplir leur devoir, comme ils le font depuis cinq années au Sahel.

Nous sommes à leurs côtés comme nous sommes aux côtés de l'armée de Terre, de toute la communauté militaire et de défense.

(...)